

Le 4 novembre 2021

Protéger nos progrès

Ensemble, les Ontariennes et Ontariens ont fait d'énormes progrès. Après des mois de persévérance et de sacrifices, l'horizon s'éclaire, l'Ontario ayant atteint l'un des taux de vaccination les plus élevés du monde.

En consultation avec le médecin hygiéniste en chef, le gouvernement a dévoilé un *Plan pour un déconfinement prudent en Ontario et le contrôle à long terme de la COVID-19*, qui énonce l'approche que la province adoptera graduellement pour lever, d'ici mars 2022, les mesures de santé publique et de sécurité au travail encore en vigueur. Cette approche graduelle sera conditionnée par l'évaluation et la surveillance constantes des indicateurs clés en matière de santé publique et de soins de santé, comme la détection de nouveaux variants du virus de la COVID-19, la hausse des hospitalisations et du taux d'occupation des unités de soins intensifs, ainsi que l'augmentation rapide de la transmission du virus.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi le gouvernement prend des mesures pour protéger les progrès réalisés par la population de l'Ontario dans la lutte contre la COVID-19, tout en bâtissant un système de santé et de soins de longue durée qui assure la qualité de soins que nos proches méritent.

Points saillants du plan de l'Ontario pour protéger nos progrès :

Protéger la santé de la population

- Pour protéger la population de l'Ontario contre la COVID-19, plus de 22 millions de doses ont été administrées dans le cadre du Plan ontarien de vaccination contre la COVID-19, ce qui a abouti à un taux de vaccination parmi les plus élevés du monde.
- Pour que les hôpitaux continuent à fournir des soins de qualité, le gouvernement accorde au secteur hospitalier plus de 1,8 milliard de dollars en 2021-2022 afin de permettre l'ajout de 3 100 lits supplémentaires, de réduire l'arriéré d'interventions chirurgicales et de procédures d'imagerie diagnostique et d'aider les hôpitaux à répondre en temps voulu aux besoins des patients et à améliorer l'accès à des soins de grande qualité.
- Pour renforcer l'effectif des soins de santé et des soins de longue durée, l'Ontario investit 342 millions de dollars, à compter de 2021-2022, afin d'ajouter plus de 5 000 infirmières autorisées et infirmières auxiliaires autorisées nouvelles ou s'étant perfectionnées et 8 000 préposés aux services de soutien à la personne. De plus, l'Ontario investit 57,6 millions de dollars à compter de 2022-2023 pour embaucher 225 infirmières praticiennes dans le secteur des soins de longue durée.
- Pour aider les patients hospitalisés à poursuivre leur convalescence et leur réadaptation chez eux, dans le confort de leur foyer, la province investit 548,5 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour augmenter les soins à domicile et en milieu communautaire. Ce financement aiderait chaque année jusqu'à 28 000 patients quittant les soins actifs après une intervention chirurgicale et 21 000 patients présentant des affections complexes.

Protéger les personnes âgées

- Pour aider les personnes âgées à continuer de vivre chez elles en toute sécurité, le gouvernement propose de maintenir le crédit d'impôt aux aînés pour la sécurité à domicile en 2022. La reconduction de ce crédit en 2022 permettrait de fournir une aide estimée à 35 millions de dollars à quelque 32 000 personnes, soit 1 100 \$ en moyenne. La prestation maximale serait de 2 500 \$.
- Pour remédier à des décennies de négligence et aider les personnes en attente d'une place en foyer de soins de longue durée, l'Ontario entend investir 3,7 milliards de dollars supplémentaires, à compter de 2024-2025, afin de permettre l'aménagement de 10 000 nouveaux lits de soins de longue durée, en chiffres nets, et la rénovation de 12 000 lits existants. Cela porterait à 6,4 milliards de dollars le montant total consacré à ce secteur depuis le printemps 2019, un investissement sans précédent qui permettra la création de plus de 30 000 nouveaux lits en chiffres nets et la rénovation de quelque 28 000 lits de soins de longue durée dans la province.
- Pour assurer la sécurité des résidents de foyers de soins de longue durée, le gouvernement octroie 72,3 millions de dollars de plus sur trois ans afin d'accroître la capacité d'application des normes, notamment en doublant le nombre d'inspectrices et d'inspecteurs dans la province d'ici 2022-2023. L'Ontario atteindra ainsi le ratio inspecteur-foyer de soins de longue durée le plus élevé au Canada.

Protéger la population

- Pour assurer la sécurité et la réussite des élèves durant l'année scolaire 2021-2022, le gouvernement fournit des ressources d'une valeur de plus de 1,6 milliard de dollars afin de protéger les écoles contre la COVID-19.
- Pour aider les écoles à rester sécuritaires, l'Ontario a affecté plus de 600 millions de dollars à l'amélioration des systèmes de ventilation et de filtration dans les écoles, notamment en installant plus de 70 000 filtres autonomes à haute efficacité pour les particules de l'air (HEPA) et d'autres appareils de ventilation.
- Pour assurer la sécurité des personnes les plus vulnérables de la province et de celles qui s'en occupent, le gouvernement investit un montant supplémentaire de 8,9 millions de dollars pour soutenir la lutte contre la COVID-19 dans les milieux de soins collectifs, notamment les foyers pour enfants ou adultes ayant une déficience intellectuelle et les refuges. Ce financement contribuera à fournir un soutien tel que de l'équipement de protection individuelle, des mesures de prévention et de contrôle des infections et des filtres HEPA pour améliorer la ventilation.